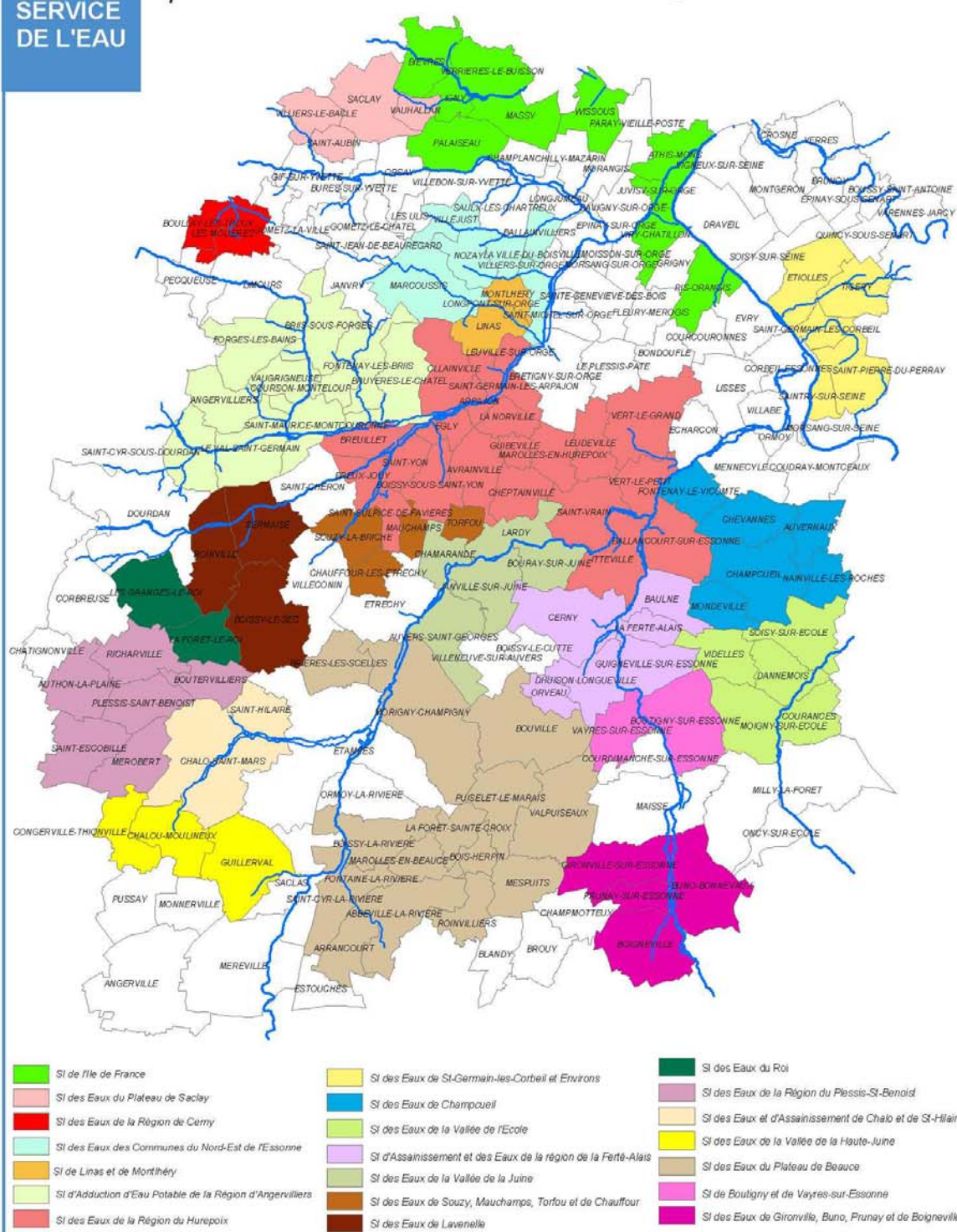


Certaines assurent ce service en régie avec leur propre personnel communal ou en prestation de service. D'autres font appel à une société privée pour assurer ce service dans le cadre d'un contrat appelé délégation de service public. Les collectivités essonniennes sont majoritairement en délégation de service public.

SERVICE DE L'EAU

Syndicats Intercommunaux d'Alimentation en Eau Potable



Source : IGN/BD Carto 1998 - Reproduction interdite. Conception : Direction de l'Environnement/Service de l'Eau (juillet 2003).



Carte : Collectivités gestionnaires